

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 24 juin 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 18 juin 2025. Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, MAZOIRE Guy, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Roger, BERNARD Colette, CAILLOT Daniel, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LOUHET Damien, MARTIN Michel, **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, GUYOT Justine, LEROY Anne, MONNETTE Jean-Marie, SAURAT Jean-François, VENUAT Éric,  
**Secrétaire de séance : CLAVEL Eric. En exercice : 44. Présents : 29. Votants : 29**

### 27-Tourisme - Convention avec Nièvre Attractive – Rapporteur : Marie-Christine VINGDIOLET

Dans le cadre de sa mission de promotion de la destination Nièvre, Nièvre Attractive conventionne, chaque année depuis 2017, avec les Communautés de Communes / Offices de Tourisme nivernais afin de réaliser des actions collaboratives pour faire rayonner la Nièvre et ses territoires.

Objectifs de ces actions mutualisées :

- Optimiser les budgets pour avoir une force de frappe plus importante ;
- Faire bénéficier aux territoires des outils technologiques et de l'expertise de Nièvre Attractive ;
- Faire bénéficier à Nièvre Attractive des connaissances des territoires ;
- Créer une dynamique de travail collective en valorisant les compétences et contributions de chacun.

Deux actions majeures ont été définies pour mettre en œuvre la coopération :

- Réaliser une action de communication d'envergure : via un média numérique d'influence, CHILOWE, permettant de promouvoir l'ensemble des bassins nivernais et de toucher plus de 1.8 millions de personnes ;
- Intégrer collectivement Flux Vision Tourisme pour permettre d'accéder à des données sur l'observation de la fréquentation touristique à l'échelle de la Nièvre et de chaque territoire intercommunal.

Dans le cadre de ce partenariat, la participation financière de la Communauté de Communes Sud Nivernais se porte à :

- 3 000 € TTC pour la campagne de communication collective,
- 600 € TTC pour Flux Vision Tourisme.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'approuver** la Convention de partenariat 2025 Coopération Promotion Nièvre et Observation,
- **D'autoriser** la Présidente à signer la Convention de partenariat 2025 Coopération Promotion Nièvre et Observation et tous les documents y afférents.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

**Fait à Decize, Le 24 juin 2025**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 26/06/2025  
Et de la publication le 26/06/2025

La Présidente

La Présidente,  
R. ROY